



## Bureau des communications

1100, bd de la Côte-Vertu  
Saint-Laurent (Québec) H4L 4V1  
Tél. : 514 855-4500, poste 4648  
Télec. : 514 855-4748

### **COMMUNIQUÉ**

#### **POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**TITRE : Le Conseil des commissaires de la CSMB  
DIX SÉANCES POUR S'INFORMER ET S'IMPLIQUER**

**(Montréal, le 17 août 2009)** – Les séances ordinaires du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB) se tiendront, pour l'année scolaire 2009-2010, de septembre à juin, les mardis à 19 h, aux dates suivantes :

**1<sup>er</sup> septembre 2009**  
**6 octobre 2009**  
**3 novembre 2009**

**1<sup>er</sup> décembre 2009**  
**12 janvier 2010**  
**2 février 2010**  
**9 mars 2010**

**6 avril 2010**  
**4 mai 2010**  
**1<sup>er</sup> juin 2010**

Les séances sont publiques et ont lieu à la Salle du Conseil au siège social de la CSMB (1100, bd de la Côte-Vertu, Saint-Laurent).

L'ordre du jour des séances du Conseil est disponible sur le site Internet de la CSMB ([www.csmb.qc.ca](http://www.csmb.qc.ca) – onglet *Commissaires*) les jeudis précédant la tenue d'une séance. En ouverture de chacune des soirées, le public dispose d'une période de questions. Un citoyen qui souhaite intervenir à cette occasion est invité à signifier son intention en remplissant le formulaire en ligne (onglet *Commissaires*) ou le soir même des séances, à l'entrée de la Salle du Conseil. Le formulaire permet au citoyen de s'identifier pour un suivi ultérieur et favorise des échanges efficaces, bien que succincts.

Le Conseil des commissaires de la CSMB est composé de 21 membres, élus par la population en 2007 pour un mandat de quatre ans, et de deux commissaires-parents, élus annuellement par le Comité central de parents de la CSMB. Le Conseil détermine les orientations, les objectifs, les priorités et les valeurs de la CSMB. Il adopte les politiques, définit les paramètres et les modes de fonctionnement, administre les ressources, évalue les résultats des opérations et s'assure du respect des lois et des règlements. Les décisions prises par le Conseil sont consignées dans un feuillet mensuel, *L'Aperçu des dossiers traités*, également disponible en ligne.

#### **D'autres instances citoyennes, au cœur du réseau scolaire public**

La démocratie citoyenne active qui anime le réseau scolaire public repose par ailleurs sur un ensemble d'instances de représentation. Dans les écoles, les centres de formation professionnelle et les centres d'éducation des adultes, les conseils d'établissements invitent les citoyens à s'impliquer au cœur de la vie scolaire. Dans certaines écoles primaires et

.../

secondaires, les organismes de participation de parents offrent l'occasion de collaborations ponctuelles autour de questions liées au projet éducatif et à la réussite scolaire. Dans certaines écoles primaires, les comités de parents du service de garde formulent des recommandations. À la CSMB, les comités de parents régionaux et central transmettent l'expression des besoins de leurs pairs et émettent des avis. Pour leur part, le comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) et le comité consultatif de transport des élèves émettent des avis aux regards de ces dossiers spécifiques.

Les personnes intéressées à mieux connaître le Conseil des commissaires ou l'une des instances citoyennes sont invitées à consulter le dépliant *S'informer, s'impliquer – Petit guide sur les instances démocratiques en place à la CSMB et dans ses établissements*. Ce document est acheminé en début d'année scolaire aux parents des élèves de la CSMB dans les sacs d'école. Il est aussi possible de le récupérer sous l'onglet *Publications* du site [www.csmb.qc.ca](http://www.csmb.qc.ca), d'en faire la demande à [communications@csmb.qc.ca](mailto:communications@csmb.qc.ca) ou au 514 855-4500, poste 4648.

La CSMB regroupe 85 établissements scolaires (61 écoles primaires, 12 écoles secondaires, deux écoles spéciales, six centres de formation professionnelle et quatre centres d'éducation des adultes) desservant 45 000 élèves. Près de 7 500 employés, dont 3 700 enseignants, sont au service de cette imposante communauté éducative. Son territoire recoupe celui de sept arrondissements montréalais et 13 municipalités de l'ouest de l'île : Lachine, LaSalle, L'Île-Bizard/Sainte-Geneviève, Outremont, Pierrefonds/Roxboro, Saint-Laurent, Verdun, Baie d'Urfé, Beaconsfield, Côte-Saint-Luc, Dollard-Des Ormeaux, Dorval, Hampstead, Kirkland, L'Île-Dorval, Montréal-Ouest, Mont-Royal, Pointe-Claire, Sainte-Anne-de-Bellevue et Senneville.

- 30 -

*Source : Bureau des communications  
514 855-4500, poste 4656 ou 4648*

*(15-1337)*